



République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Commune de Couvron-et-Aumencourt

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Couvron-et-Aumencourt

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2023

Membres présents :

Mme RIBEIRO Carole – Maire, Mme LEBLOND Dominique - Maire-Adjoint, M. LE REZIO Patrick - Maire-Adjoint, M. ARTEIL Jean-Claude, Mme MENUS Sophie, Mme EVRA Mélanie, M. COIGNOUX Grégory, M. ROGER Benoît, , Mme OHLERT Annick, Mme BARBAUX-DREUX Marie, Mme CARMELLE Sylvie, M. POETTE Arnaud, M. PAWLICKI Olivier, Mme NEAU Adeline – conseillers

Secrétaire de séance : Mme NEAU Adeline

2023_001 – Adoption du Procès-Verbal du conseil municipal du 12 décembre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_002 - Vente de l'ancien four de la salle des fêtes à la commune de Barenton-Bugny

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'offre d'achat.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_003 - Dons James Smales

Par transfert de fonds via la Western Union, Monsieur James SMALES, américain à la retraite de la base militaire du Quartier Mangin de Couvron a fait un don de 20 000 \$ à la commune qu'il souhaite dédié entièrement aux enfants.

Par courrier en date du 30 janvier 2023, il nous précise la répartition de ce don qu'il souhaite pour les 10 prochaines années.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'accepter ce don ainsi que son affectation conformément aux volontés de Monsieur James SMALES.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_004 - Nomination de l'école

Comme précédemment évoqué lors d'une réunion de Conseil Municipal et compte tenu des nombreux dons versés par Monsieur James SMALES, donateur américain ayant travaillé sur la base militaire du Quartier Mangin, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner à l'école de Couvron le nom de James SMALES.

Madame le Maire précise l'accord de l'équipe enseignante pour cette dénomination.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_005 - Vente du terrain de Monsieur BINET

Le Conseil Municipal décide après en avoir délibéré de retenir la proposition d'achat de la parcelle mais de faire une contre-proposition au prix de 20 € le m².

En fonction de la réponse de monsieur et madame BINET sur cette proposition, le Conseil Municipal sera à nouveau saisi pour délibérer sur l'acquisition.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_006 - Dotation forfaitaire de recensement (DFR)

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide que chaque agent recenseur recevra une rémunération brute forfaitaire de 800€ qui se décompose comme suit :

- Participation à la première réunion de formation le 5 janvier 2023 : 50 €
- Participation à la seconde réunion de formation le 16 janvier 2023 : 50 €
- Réalisation de la tournée de reconnaissance mi- janvier 2023 : 50 €
- Réalisation du recensement de la totalité de son district : 650€

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14		14	0	0	0

2023_007- Compte rendu de la commission des fêtes

Le Conseil Municipal décide de retenir les propositions des festivités 2023 de la fête communale, du 14 juillet et du Noël des enfants.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14		14	0	0	0

6- Questions diverses

Vœux : Madame le Maire donne lecture de la carte de vœux de Claire MARTIAK.

Remerciements : Madame le Maire donne lecture de la carte de remerciements suite au décès de monsieur Roger SALLANDRE.

Eclairage public : Madame le Maire questionne les membres du Conseil Municipal sur d'éventuelles plaintes reçues suite à la modification de l'amplitude horaire de l'éclairage public puisqu'elle-même en a eu deux. Aucun conseiller n'a été interpellé pour modifier cette amplitude.

Panneau d'affichage : L'assurance ayant remboursé le panneau d'affichage qui ne fonctionne plus situé sur la façade de la mairie, il sera remplacé cette année.

Zone de loisirs : Des barrières en bois pourraient être mises en place pour remplacer les barrières de ville à l'entrée et à la sortie du parcours de santé. Aussi pour éviter les ornières et l'accès aux quads ou motos, une fermeture au niveau des jardins est envisagée.

L'implantation d'un panneau pour indiquer les différentes zones et interdictions sera mis en place prochainement.

Il est rappelé qu'il est interdit aux enfants et adolescents de jouer au foot sur l'aire de jeux ou de grimper sur les cabanes.

Vidéoprotection : Il est demandé si les caméras de la vidéoprotection auront une vision nocturne.

Café : Madame le Maire précise que l'aménagement du bar est en commande et que le recrutement de la future gérante est imminent. Un rendez-vous avec celle-ci, le responsable de 1000 cafés et les élus est prévu ce vendredi. Après quelques semaines de formation pour la gérante et l'achat du mobilier par 1000 cafés, une ouverture du bar est possible avant l'été.

ENEDIS : Une vente de bois sera proposée suite à l'intervention d'ENEDIS pour effectuer des travaux d'élargissement de sécurisation du réseau électrique au lieu-dit Les Chéneaux.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20H21.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, les jours, mois et an susdits

Le Maire,



Carole RIBEIRO